

# Étude : Logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 10 décembre 2019

---

Lors du dernier recensement, on a dénombré 1,67 million d'Autochtones au Canada en 2016, ou 4,9 % de la population totale. Environ la moitié (44 %) de la population autochtone — qui représentait 731 480 Premières Nations, Métis et Inuits — vivait dans l'une des 49 régions urbaines suffisamment grandes pour être divisées en quartiers (ou secteurs de recensement).

Dans une nouvelle étude intitulée « [Résultats du Recensement de 2016 : logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes](#) », on utilise les données du Recensement de la population de 2016 pour examiner les conditions de vie des Autochtones qui vivent dans des ménages privés de ces régions urbaines.

L'étude révèle que la population autochtone qui vit dans les grandes régions urbaines fait face à des conditions de vie différentes de celles de la population non autochtone.

## **Environ la moitié de la population autochtone vivant dans des régions urbaines loue son logement**

Parmi les Autochtones qui vivaient dans l'une des 49 régions métropolitaines de recensement (RMR) ou agglomérations de recensement suffisamment grandes pour être divisées en secteurs de recensement en 2016, 51 % ont déclaré être des Premières Nations, 45 %, des Métis et 1 %, des Inuits.

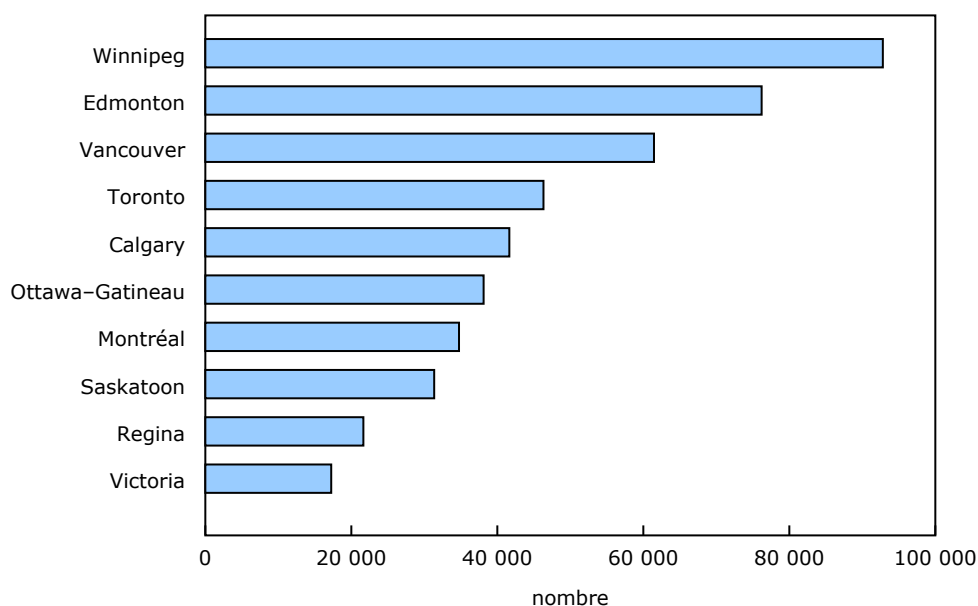
Winnipeg comptait le plus grand nombre d'Autochtones vivant au sein d'une RMR, près de 100 000 personnes y ayant déclaré une identité autochtone.



---

## Graphique 1 Taille de la population autochtone dans certaines régions métropolitaines de recensement, 2016

---



Source(s) : Recensement de la population (3901).

---

Chez les Autochtones vivant dans des ménages privés de ces régions urbaines, environ la moitié habitaient dans des logements loués, comparativement à plus du quart de la population non autochtone. Parmi les 355 400 Autochtones qui vivaient dans un logement loué en 2016, 1 sur 5 habitait dans un logement subventionné.

Deux indicateurs clés des conditions de logement sont les logements nécessitant des réparations majeures et les logements surpeuplés. Le surpeuplement du ménage désigne les logements dans lesquels on compte plus d'une personne par pièce.

Un peu plus de 1 Autochtone sur 10 vivant dans ces régions urbaines (11 %) occupait un logement qui nécessitait des réparations majeures en 2016. Les Autochtones vivant dans un logement loué étaient presque deux fois plus susceptibles d'occuper un logement qui nécessitait des réparations majeures (14 %) que ceux vivant dans un logement dont un membre du ménage était propriétaire (8 %).

La proportion d'Autochtones vivant dans un logement surpeuplé dans les régions urbaines était inférieure à celle des Autochtones vivant en dehors des villes. En 2016, 4 % des résidents urbains autochtones vivaient dans un logement surpeuplé, un taux comparable à celui de la population non autochtone.

De 2006 à 2016, la part des Autochtones vivant dans un logement surpeuplé ou dans un logement qui nécessitait des réparations majeures a diminué dans les régions urbaines. Par exemple, la part des Premières Nations qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures s'est repliée pour passer de 16 % à 12 %, et le taux chez les Métis a légèrement reculé, passant de 11 % à 10 %.

## La répartition de la population autochtone devient de plus en plus uniforme au sein des quartiers des régions urbaines

L'étude a permis de constater que, au cours des 20 dernières années, la répartition de la population autochtone est devenue plus uniforme au sein des différents quartiers. Toutefois, cette situation pourrait en partie être attribuable au fait qu'un plus grand nombre de personnes ont déclaré être Autochtones.

Cela étant dit, il importe également d'examiner les régions affichant les proportions les plus élevées d'Autochtones. En 2016, le recensement a permis de dénombrer 303 quartiers (secteurs de recensement) dans les régions urbaines ayant une population autochtone de 10 % et plus (ce qui représente plus de deux fois la proportion d'Autochtones au sein de la population totale).

Dans ces quartiers, les conditions de logement des Autochtones étaient généralement moins bonnes que celles des Autochtones qui vivaient dans d'autres quartiers. Plus précisément, dans les quartiers où au moins 10 % de la population avait une identité autochtone, 14 % des Autochtones vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures, et 7 % vivaient dans un logement surpeuplé.

Ces résultats témoignent de la situation plus difficile à laquelle font face les Autochtones vivant dans ces quartiers sur le plan du revenu. Environ le tiers de la population autochtone vivant dans un quartier où au moins 10 % de la population avait une identité autochtone faisait partie d'un ménage à faible revenu, comparativement à environ un cinquième des Autochtones vivant dans d'autres quartiers.

### Note aux lecteurs

*Les données dans le présent article sont tirées du Recensement de la population de 2016, ainsi que des recensements de 1996 et de 2006. L'étude se limitait aux personnes faisant partie de ménages privés vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) suffisamment grande pour être divisée en secteurs de recensement. Plus précisément, 49 RMR et AR faisaient partie de l'univers de l'étude. Par ailleurs, les personnes vivant dans une réserve ou un établissement indien situé dans les limites d'une RMR ou d'une AR étaient exclues de l'étude.*

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'étude intitulée « [Résultats du Recensement de 2016 : logement, revenu et dissimilitude résidentielle chez les Autochtones vivant dans les villes canadiennes](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, veuillez communiquer avec André Bernard au 613-867-3821 ([andre.bernard@canada.ca](mailto:andre.bernard@canada.ca)).

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de *Regards sur la société canadienne*, veuillez communiquer avec Martin Turcotte au 613-854-3304 ([martin.turcotte@canada.ca](mailto:martin.turcotte@canada.ca)).